



CHARTRES - ORLÉANS

Réouverture au trafic voyageurs

POINTS CLES DU BILAN
DE LA CONCERTATION PUBLIQUE
(13 OCTOBRE – 3 DECEMBRE 2014)



LA PARTICIPATION A LA CONCERTATION

Plusieurs centaines de personnes ont participé de manière active à la concertation sur le projet de réouverture au trafic voyageurs de la ligne Chartres-Orléans.

Les 5 réunions publiques (organisées à Boulay-les-Barres, Mainvilliers, Orgères-en-Beauce, Ingré et Voves) ont rassemblé **551 personnes**. Ces réunions étaient ouvertes à tous et consacrées à l'information et aux échanges. Elles ont permis de recueillir **121 questions et avis**.

Le site Internet www.chartres-orleans.fr dédié au projet et à la concertation a reçu **4 147 visites d'internautes** entre le 13 octobre et le 3 décembre 2014.

Le maître d'ouvrage a été destinataire de **501 contributions écrites** au cours de la concertation, par le biais des documents d'expression « lettre T » proposés dans la plaquette d'information¹, du formulaire d'expression proposé sur le site Internet, des registres, des coupons de libre expression recueillis dans les réunions publiques, de courriels et de courriers.

Le nombre total des contributions (écrites et orales) est de 622. Ces contributions émanent d'un nombre estimé à **602 contributeurs**, en majorité originaires des communes directement concernées par le projet.



Réunion publique à Ingré.

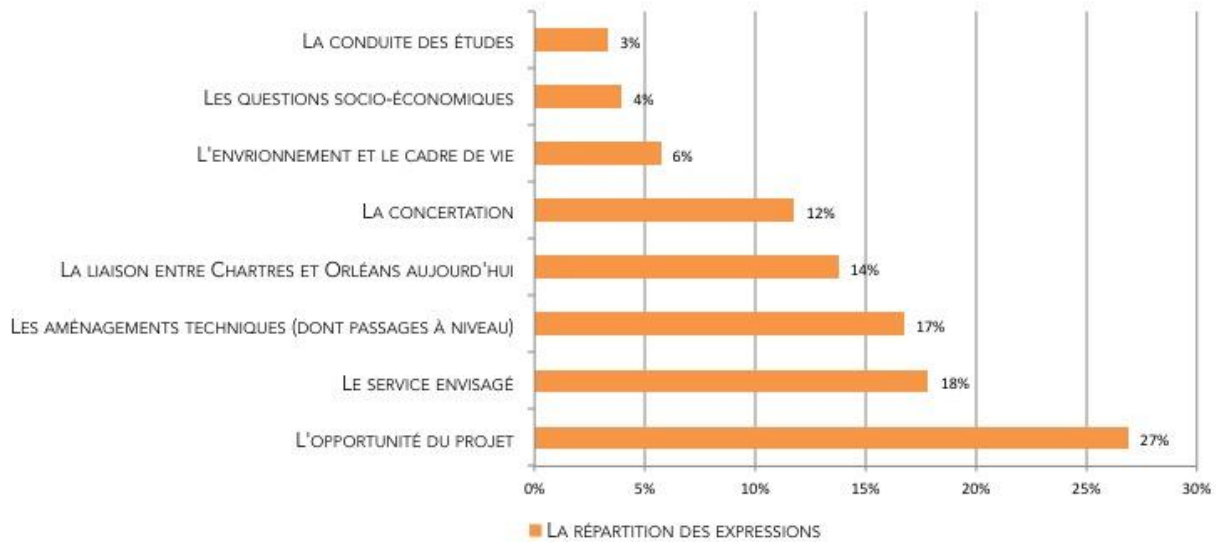
LES EXPRESSIONS RECUEILLIES

Les contributeurs de la concertation se sont largement exprimés sur les différentes dimensions du projet. Les thématiques qu'ils ont abordé le plus fréquemment sont celles de l'opportunité du projet, du service envisagé pour les voyageurs, des aménagements techniques (positionnement et aménagement des haltes, sécurisation/suppression des passages à niveau), des effets du projet sur l'environnement et le cadre de vie des habitants et de la concertation.

¹ La plaquette a été distribuée à 73 600 exemplaires dans les boîtes aux lettres des habitants des communes et des quartiers riverains de la ligne, dans les mairies, les gares et les réunions publiques.

LA RÉPARTITION THÉMATIQUE DES EXPRESSIONS

Ce graphique pondère l'ensemble des sujets abordés dans les expressions recueillies (en réunions publiques et par écrit), en fonction de leurs thématiques. Une expression, si elle porte sur plusieurs thématiques, peut être comptabilisée plusieurs fois.



UN DIAGNOSTIC PARTAGE SUR LES CONDITIONS DE DEPLACEMENTS

En majorité, les contributeurs de la concertation ont considéré que le territoire souffre d'un manque de transport en commun ou d'une offre insatisfaisante. Même si quelques-uns ont jugé que la route est une solution satisfaisante et suffisante pour relier Chartres à Orléans et desservir les territoires, une grande majorité de participants a au contraire insisté sur la dangerosité de l'axe routier et sur sa forte fréquentation par les camions, ou rappelé que son aménagement à 2x2 voies n'est pas complet.

DES POSITIONS CLAIRES SUR L'OPPORTUNITÉ DU PROJET

40 % environ des contributeurs de la concertation ont exprimé un avis clair sur l'opportunité du projet. Ces positions se sont illustrées par des formules de type « *Je suis favorable* », « *Je suis contre* », « *C'est une très bonne idée* », etc. et deux tiers d'entre elles sont des positions positives.

Ces positions ont principalement souligné les intérêts du projet en termes de développement économique, de renforcement des liens entre Chartres et Orléans, d'ouverture de leurs bassins d'emploi, de sécurité des déplacements et d'amélioration de la desserte des territoires ruraux de la Beauce. La future offre ferroviaire a également été présentée comme une opportunité pour les salariés, les étudiants et les personnes sans voiture, et la pérennisation du fret sur la ligne a été saluée.

Les arguments exprimés en défaveur ou en opposition au projet se sont le plus souvent appuyés sur le coût, jugé très important en regard de la situation des fonds publics, sur le fait que les besoins de transport n'auraient pas été analysés ou encore que le potentiel de voyageurs serait trop faible. Plusieurs contributeurs ont également estimé que le projet aurait trop d'impacts pour les territoires, avec trop de nuisances par rapport à ses intérêts.

DE FORTES ATTENTES SUR LA QUALITE DU SERVICE

Les expressions ont également porté en nombre important sur le service qui sera proposé avec le projet. L'offre envisagée (10 allers-retours par jour entre Chartres et Orléans) a régulièrement été jugée de qualité, adaptée aux besoins, pertinente, ou encore « *très bonne* ».

Différents arrêts supplémentaires ont toutefois été réclamés, entre Chartres et Voves et dans l'agglomération d'Orléans, pour offrir une solution de desserte de type périurbaine.

De nombreuses attentes et suggestions ont par ailleurs été formulées sur les temps de parcours, les horaires et la fréquence des trains, les correspondances, les prix du billet, etc.



La ligne ferroviaire Chartres-Orléans dans le secteur de Fontenay-sur-Conie.

UNE ATTENTION PARTICULIERE A L'INSERTION DU PROJET

De fortes inquiétudes ont été exprimées par les élus, les riverains et les agriculteurs directement concernés sur les nuisances potentielles du projet et sur l'impératif de leur prise en compte dans la suite des études.

Les critiques et observations ont notamment porté sur le bruit et les vibrations occasionnés par les trains, le risque de circulations de nuit, la dévalorisation potentielle des habitations, la sécurité des riverains, les expropriations, les besoins de foncier agricole, le devenir des silos et l'ensemble des questions de déplacements, de « coupures » du territoire ou d'allongement des temps de trajet découlant de la suppression d'un nombre important de passages à niveau.

DES SOUHAITS POUR LA POURSUITE DE LA CONCERTATION

Les contributions ont mis en lumière différentes attentes pour les suites du projet. L'implication des riverains, des agriculteurs et des usagers du train a souvent été considérée comme une nécessité. Globalement, les participants s'exprimant sur ce thème ont réclamé aussi bien une large association de tous les publics qu'un travail de proximité avec les problématiques locales. Des sujets à mettre en débat ont été listés : choix d'implantation des haltes, passages à niveau à supprimer, conditions d'insertion du projet dans l'environnement, rentabilité du projet et fréquentation attendue. Des souhaits ont enfin porté sur une information suivie et régulière sur l'avancement du projet.

SNCF Réseau a pris note de l'ensemble des observations et interrogations formulées au cours de cette concertation préalable. L'ensemble des problématiques soulevées lors de la concertation vont être traitées, en lien avec les acteurs locaux du territoire. Conformément au Contrat de plan Etat-Région 2015-2020, SNCF Réseau va poursuivre le travail engagé en vue de premières réalisations pour la réouverture de l'axe Chartres-Orléans à horizon 2020.